

REPUBLIQUE FRANÇAISE – VILLE DE HASPARREN

Séance du 9 juin 2023

Délibération du Conseil Municipal

Date de la convocation : 1^{er} juin 2023

Date d'affichage : 1^{er} juin 2023

Nombre de membres afférents au conseil : 29 / en exercice : 29 / qui ont pris part aux délibérations : 25

L'an deux mille vingt-trois,

Et le neuf juin, à vingt heures, le Conseil municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Emile Lavigne, sous la présidence d'Isabelle PARGADE, MAIRE de HASPARREN.

Présents :

Isabelle PARGADE	Véronique BROUSSAINGARAY	Sylvie ETCHART
Jérôme LARRIEU	Annabelle VERGEZ	Bixente ETCHEGARAY
Maguy BASSAGAISTEGUY	Gérard JAUREGUIBERRY	Jean-Marie GOUTENEGRE
Joseph LAFITTE	Nathalie PAROIX	Ludovic LOISEL
Marion CHOMEL	Mattin DURRUTY	Gilles PEDOUAN
Emile DIRATCHETTE	Marie-Françoise DURRUTY	Elisabeth DOILLET
Sébastien DURRITZAGUE	Vincent ERROTABEHRE	

Absent(e)s excusé(e)s :

Julie ARRANNO ayant donné procuration à Madame la Maire
Laetitia NORTIER ayant donné procuration à Maguy BASSAGAISTEGUY
Louise LAFFERRAIRIE ayant donné procuration à Jérôme LARRIEU
Maité INCABY-ETCHEVERRY ayant donné procuration à Nathalie PAROIX
Beñat INCHAUSPE ayant donné procuration à Elisabeth DOILLET
Kristian ETCHETTO

Absents :

Louissette BILBAO
Pierre FIESCHI
Stéphanie PEREZ

Madame Marion CHOMEL est désignée, à l'unanimité, secrétaire de séance.

LISTE DES DELIBERATIONS APPROUVEES

Election des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales : **1 seule liste présentée (15 délégués et 5 suppléants) adoptée à la majorité**

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 mars 2023 : **adopté à l'unanimité**

Administration générale

- Adoption des conventions de co-maitrise d'ouvrage : **adopté à l'unanimité**
- Adoption du règlement pour la commission d'indemnisation amiable des commerçants : **adopté à l'unanimité**
- Adhésion au service commun mutualisé d'accompagnement à la mise à jour de l'adressage : **adopté à l'unanimité**

Finances :

- Attribution de subventions complémentaires : **adopté à l'unanimité**
- Décision modificative n°1: **adopté à la majorité (abstention Groupe Inchauspe)**

- Créances irrécouvrables : **adopté à l'unanimité**
- Demande de subventions: **adopté à l'unanimité**

Ressources humaines :

- Création d'emplois saisonniers : **adopté à l'unanimité**
- Création d'emplois non permanents de l'accueil collectif de mineurs à caractère éducatif : **adopté à l'unanimité**
- Approbation des conventions de mise à disposition de personnels et de gestion dans le cadre du transfert de la piscine : **adopté à l'unanimité**

Jeunesse :

- Tarif pour les temps périscolaires du mercredi : **adopté à l'unanimité**

Culture :

- Tarif des visites guidées de la Chapelle : **adopté à l'unanimité**
- Tarif d'utilisation de la Chapelle : **adopté à la majorité (vote contre du groupe Inchauspé)**
- Tarif d'utilisation de la salle communale de Celhay : **adopté à l'unanimité**
- Acceptation de dons : **adopté à l'unanimité**

Transition écologique :

- Participation de la commune au projet d'autoconsommation collective : **adopté à l'unanimité**

Fait à Hasparren le 12 juin 2023

Isabelle PARGADE

Maire de HASPARREN

